Syndicats CGT des Cheminots du HAVRE
119 cours de la république 76600 Le Havre
Courriel : chemcgtlehavre@wanadoo.fr
Blog: http://cgtcheminotslh76.hautetfort.com/
Tél : 02 35 25 39 75 (poste 129)/ Fax : 02 35 25 14 03

Toujours aussi déterminés ! la résistance s'organise …

Sous l'impulsion de la CGT, les cheminots réunis en assemblée générale ont décidé de ne rien lâcher. La grève a été reconduite pour 24 h sous des formes pratiquées le week-end dernier.

59 minutes, demie journée de travail ou journée entière. Pour les agents soumis à D2I, remise à disposition du service et dépôt d'une nouvelle D2I

Cette forme d'action permet de tenir le terrain de la lutte contre cette réforme injuste. Les cheminots continueront de s'inscrire dans les actions interprofessionnelles .Dés ce matin une vingtaine de grévistes ont déjà participé aux piquets et au blocage devant Dresser. Dans les prochains jours, d'autres actions locales sont envisagées dans tous les secteurs d'activité y compris le ferroviaire !

Solidarity, June 30, 1917. The Hand That Will Rule the World—One Big Union.

Jeudi 21 octobre

- Distribution tracts + blocage filtrant au carrefour calvaire à Octeville (Sidel) – RDV 7h00
- UL Harfleur/ Zone Industrielle : blocage du pont 8 / carrefour pont 7 bis / parc des alizés de 5h30 à 9h30 !!
- Réunion nationale des confédérations syndicales pour les suites du mouvement

Jeudi 21 Octobre

A.G. à 8 h *(salle Rémy Duponchel)*

Rappel (DII)** : *Depuis la loi sur le service minimum, les agents de conduite TB Voyageurs, les agents d'accompagnement des trains (ASCT) et les agents travaillant dans les postes d'aiguillage doivent faire connaître à leur service, leur intention, au plus tard 48 heures avant leur première prise de service, au moyen d'une déclaration individuelle d'intention (DII).* ***Nous invitons l'ensemble des Cheminots à faire leur Déclaration Individuelle d'Intention (D2I). C'est gage d'un mouvement déjà réussi ! C'est aussi un gage pour eux de ne pas être réutilisé pour remplacer un gréviste.

Le Havre, le 20 octobre 2010, à 11h30